



Élisabeth Borne,
ministre de la Transition écologique et
solidaire

Jean-Baptiste Djebbari,
secrétaire d'Etat auprès de la ministre
de la Transition écologique et solidaire,
chargé des Transports

Paris, le 21 février 2020

Communiqué de presse

Le Gouvernement accompagne les territoires en lançant la procédure de mise en concession de la liaison autoroutière entre Castres et Toulouse.

Cette liaison répond à l'objectif de désenclavement porté par le Gouvernement et permet d'accompagner le développement économique du bassin de Castres-Mazamet en le reliant efficacement à la métropole de Toulouse.

Le Gouvernement met ainsi en œuvre les ambitions portées par la loi d'orientation des mobilités en termes d'infrastructure en s'engageant auprès des territoires pour réduire les inégalités, en contribuant à l'objectif de cohésion des territoires, en renforçant l'accessibilité des villes moyennes et des territoires mal connectés aux métropoles et en renforçant l'offre de déplacements du quotidien.

Cette infrastructure, d'une longueur d'environ 54 km majoritairement en tracé neuf, a vocation à répondre à un besoin de transports efficaces permettant de relier Castres-Mazamet au reste du territoire national, notamment à Toulouse. Déclarée d'utilité publique en juillet 2018 pour la section à construire entre Castres et Verfeil, elle permettra notamment de faciliter l'accès aux grands équipements régionaux, de développer l'attractivité du bassin d'emplois et de simplifier les exports-imports depuis les industries sud-tarnaises.

Le projet offrira ainsi une accessibilité autoroutière répondant aux besoins de l'économie locale et de la population en permettant une diminution des temps de parcours tout en apportant des améliorations en matière de sécurité. Des mesures de protection et d'insertion sont prévues lorsque le projet passera à proximité des bâtis (protection contre le bruit, aménagement paysager, etc.).

Ainsi l'État, aux côtés des collectivités locales et en particulier de la région Occitanie, la communauté d'agglomération Castres-Mazamet, la communauté de communes Sor et Agout, les conseils départementaux du Tarn et de la Haute-Garonne, poursuit son action pour l'amélioration du quotidien des Français.

Retrouvez en ligne :

[Le communiqué de presse](#)

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de Mme Élisabeth Borne : 01 40 81 78 31

Service de presse de M. Jean-Baptiste Djebbari : 01 40 81 77 57